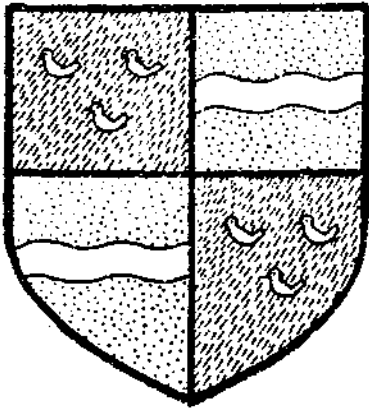


Chavand

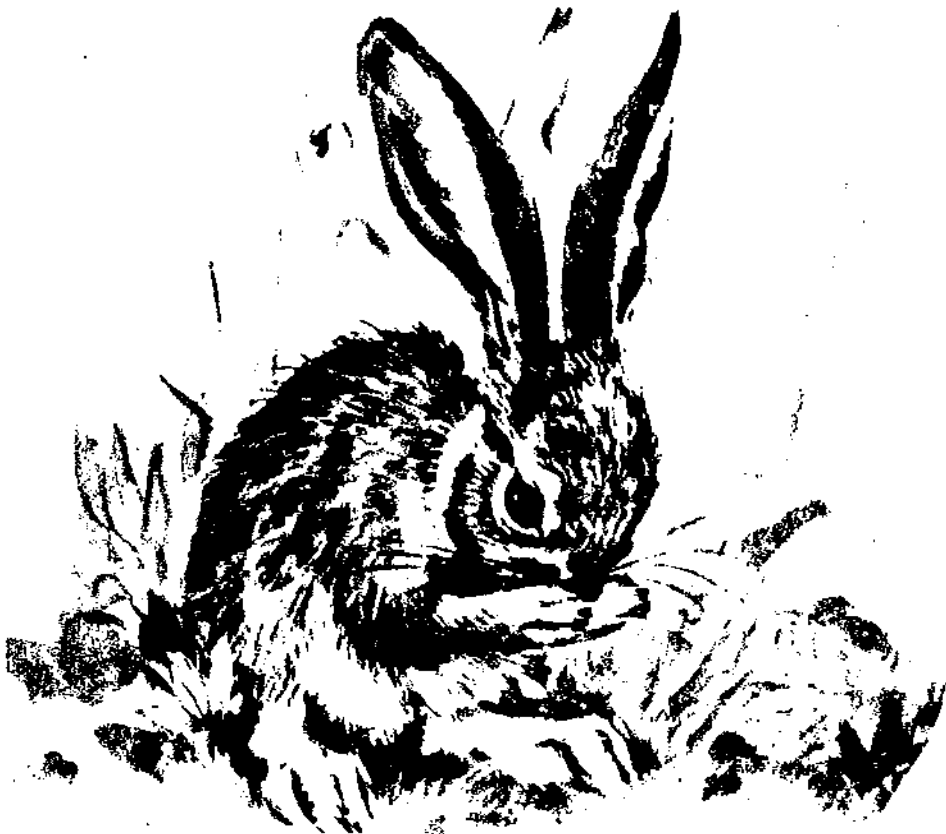
Octobre 1986



# Pollionnay

Bulletin d'informations  
municipales et communales

n°14



# COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 13 OCTOBRE 1986

---

Après approbation des procès-verbaux des séances des 28 JUIN et 7 SEPTEMBRE 1986, l'Assemblée a :

- procédé à la répartition des subventions habituelles à diverses associations ou sociétés, pour l'année 1986,

- rejeté la demande d'aide faite par le responsable d'une école primaire privée. Ce rejet s'appliquant bien évidemment à l'ensemble des écoles primaires publiques ou privées des communes voisines,

- décidé de renouveler la prise en charge de l'étude surveillée pour les élèves des écoles pour l'année scolaire 1986/1987,

- décidé d'augmenter, dans la limite de 2 % autorisée par le Gouvernement, le prix des repas au restaurant d'enfants et fixer comme suit à compter du 1er JANVIER 1987 :

- . 19,10 Fr pour les adultes
- . 12,80 Fr pour les enfants de l'école primaire
- . 11,50 Fr pour les enfants de l'école maternelle

(s'est abstenu Monsieur PICOTIN),

- décidé la création d'une régie de recettes pour l'encaissement du droit de place du marché forain. Ce marché est créé depuis le début de l'année. Cette période d'essai étant concluante, il est donc normal de faire payer un droit d'emplacement. Celui-ci est fixé à 3,00 Fr le mètre linéaire et ce à compter du 1er JANVIER 1987,

- rejeté la demande d'une association dont le siège n'est pas à POLLIONNAY, désirant pratiquer une activité d'aéromodélisme sur la commune,

- décidé, à la majorité, que la réhabilitation de l'immeuble acquis par la S.C.I. des MONTS dans le centre du village, n'implique pas une participation pour la non réalisation d'aires de stationnement ; les travaux en cause n'étant pas soumis au permis de construire et aucune décision n'ayant été prise par le Conseil Municipal avant le commencement desdits travaux.

(s'est abstenu : M. MARIGNIER Jean-Paul)

(a voté contre : M. PICOTIN Jean )

Monsieur le Maire fait part également :

- du suivi du complexe polyvalent. L'appel d'offres restreint et l'examen des candidatures est fixé au 7 NOVEMBRE 1986. La maquette est en cours de réalisation,

- du dossier concernant la zone NA des Mandrières qui fera l'objet d'une réunion spéciale du Conseil Municipal après étude par la commission d'urbanisme.

## A PROPOS D'URBANISME

---

Devant les nombreux articles parus dans différentes revues au sujet de la suppression du permis de construire pour certains petits travaux, il semble bon de rappeler :

- que le territoire de notre commune est régi par un plan d'occupation des sols (P.O.S.) approuvé le 25 MARS 1985,
- que le dossier de ce P.O.S. comprend entre autres pièces :

1°) une carte de zonage (division du territoire en zones) dont on peut distinguer :

a) les zones urbaines : UM. UA. UB. UE

b) les zones naturelles :

NA : zone à aménager pour être classée en zone U

NAI : à aménager pour l'artisanat

NB : habitat individuel admis sur ténement existant

INB : identique à NB mais à faible densité

NC : zone de richesse économique naturelle / constructions de bâtiments destinés à l'activité agricole uniquement

ND : zone dont l'aspect actuel (nature, boisement, etc) doit être sauvegardé, conservé, protégé, développé,

NDT : zone d'activités de loisirs

2°) un règlement qui détaille les dispositions générales et les dispositions applicables aux différentes zones,

3°) un rapport de présentation explicatif du P.O.S.

4°) différentes pièces annexes

Le dossier, en son entier peut être consulté en Mairie aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat.

En conséquence, il est conseillé et recommandé à toute personne (physique ou morale) qui désire entreprendre des travaux quels qu'ils soient (construction agrandissement, aménagement, garage, abri de jardin, véranda, auvent, clôtures, murs, mouvement de terre, etc, etc, de prendre contact avec le secrétariat et de se renseigner auprès de Mr le Maire et de l'adjoint responsable de l'urbanisme qui examineront avec la plus grande bienveillance le projet qui leur sera soumis.

Marcel FOUGEROUSE

Maire

---

S.I.V.O.M.

---

2 courts de tennis couverts sont en projet de construction. Le financement serait assuré par un emprunt de 700.000 Fr, des subventions : 200.000 Fr et par fonds libres : 500.000 Fr. Un court serait loué au public et le second loué aux clubs du SIVOM à un tarif préférentiel.

D'autre part, le SIVOM a été sollicité par l'achat d'un terrain de 40 hectares pour la construction d'un GOLF.

---

*Attention !*

Le prochain bulletin paraîtra DEBUT JANVIER 1987.

Nous vous demandons de faire parvenir vos articles à la  
COMMISSION d'INFORMATION à la Mairie pour le 10 DECEMBRE 1986 (impératif)

Merci

## A PROPOS D'ASSAINISSEMENT

---

Monsieur le Maire rappelle qu'en vertu du règlement sanitaire départemental, l'entretien et l'exploitation des dispositifs d'assainissement autonome implique :

- entretien des dispositifs : les fosses septiques sont vidangées aussi souvent que nécessaire pour éviter tout entraînement ou tout débordement des boues et des flottants ; elles sont vidangées au moins une fois tous les cinq ans.

Les bacs séparateurs sont nettoyés aussi souvent que nécessaire pour éviter toute obstruction, sortie de graisses ou de matières sédimentées et prévenir les dégagements d'odeurs.

Les installations comportant des équipements électro-mécaniques font l'objet d'une vérification au moins semestrielle. Il est remédié aux incidents et/aux pannes dans un délai ne dépassant pas 72 h à partir du moment où ils ont été décelés. Les boues produites dans les installations d'épuration biologiques à boues activées sont déconcentrées et les pièges à boues sont vidangés au moins une fois tous les six mois.

Le dispositif de répartition d'un filtre bactérien percolateur est nettoyé régulièrement, au moins une fois par an : il est veillé au maintien permanent de son horizontalité et d'une ventilation efficace.

La vidange des fosses chimiques et des fosses d'accumulation est réalisée en fonction des caractéristiques particulières des appareils et des instructions des constructeurs.

Pour des bâtiments d'habitation autres que les maisons d'habitation individuelles, le maintien en service des dispositifs d'assainissement autonome est subordonné à l'obligation d'observer les règles d'entretien définies par le constructeur.

- dispositifs d'assainissement autonome : les eaux usées domestiques issues de locaux d'habitation ou assimilées, non desservis par un réseau public d'assainissement, sont recueillies, traitées et éliminées par des dispositifs d'assainissement autonome établis conformément aux prescriptions applicables en matière d'assainissement autonome des bâtiments d'habitation.

---

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

---

Mardi 11 NOVEMBRE 1986 commémoration de l'Armistice 1918.

- à 10 h grand messe suivie du dépôt de gerbe au Monument aux Morts et défilé.

---

## A PROPOS DE VOIRIE

---

L'avez-vous remarqué ?

15 nouveaux panneaux indicateurs nous annoncent désormais l'entrée dans les hameaux. Nous espérons ainsi rendre service à nos visiteurs et aux livreurs qui ont quelquefois du mal à trouver les destinations de leurs colis.

Nos enfants, dès l'entrée de la mauvaise saison, apprécieront les abris-bus qui leur permettront d'attendre l'arrivée du car scolaire à l'abri des intempéries, évitant ainsi rhumes et brouchites.

Miroir, abris-bus, panneaux indicateurs, un village bien fleuri, des chemins entretenus, : notre commune fait un effort important pour améliorer et agrémenter notre quotidien.

Domage que certains prennent les fossés et talus pour des poubelles et jettent sans vergogne : sacs plastique, boîtes de conserves, bouteilles, journaux, emballages divers et même batteries de cuisine, sans compter les innombrables paquets de cigarettes...

La PROPRETE EST L'AFFAIRE DE TOUS. A l'heure où l'on n'a jamais autant parlé de la qualité de l'environnement, respect-ons la nature, c'est si facile ...

Josette CHAVAND  
adjointe

---

## RESTAURANT SCOLAIRE

---

### Bilan de l'année 1985/1986

| <u>Recettes</u>        |           | <u>Dépenses</u>  |           |
|------------------------|-----------|------------------|-----------|
| 2.243 repas =          | 28.996,15 | Alimentation     | 19.323,16 |
| subvention FORMA et    |           | Electricité,     |           |
| recouvrement presta-   |           | charbon          | 2.818,74  |
| tions Sécurité Sociale | 1.806,78  | Salaires et      |           |
|                        |           | charges sociales | 50.343,21 |
|                        | <hr/>     |                  | <hr/>     |
|                        | 30.802,93 |                  | 72.485,11 |

DEFICIT FINANCE PAR LA COMMUNE : 41.682,18 Frs

Prix de revient d'un repas, compte tenu du salaire de la  
cuisinière/remplaçante ..... 32,31 Frs

=====

## AFFAIRES SOCIALES

---

### ASSISTANTES SOCIALES :

A partir du 1er Octobre 1986, Madame DOUCET assistante sociale de la M.S.A. et Madame TEMPERE assistante sociale de la Caisse d'Assurances maladie seront toutes deux à votre disposition le 1er mercredi de chaque mois de 9 h à 11 h - Salle Jourdan.

### CENTRE DE SOINS INFIRMIERS DES MONTS DU LYONNAIS :

Le centre de soins espérait une aide au financement de son "Projet santé" action de prévention et d'éducation sanitaire. Hélas, aux dernières nouvelles, la Caisse Primaire de Sécurité Sociale, malgré ses promesses, ne peut débloquer aucun crédit. Ainsi le Centre se verra, de nouveau, obligé de faire appel à la générosité des communes et des usagers.

Depuis le début de l'année, l'activité du Centre reste soutenue.

Pour mieux répondre aux vœux de tous, les infirmières procèdent à une réorganisation du travail de bureau et de transmission des consignes, ceci afin de se consacrer avec une efficacité accrue aux soins proprement dits.

Dans cette optique, elles essaient aussi d'être en contact avec les médecins, assistantes sociales, aides-ménagères avec qui une concertation serait souvent nécessaire à la complète réussite des interventions à domicile.

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS DES MONTS DU LYONNAIS - VAUGNERAY - 48.45.81.79

---

### LAURÉATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES :

---

1er prix : Mme Renée POURCENOUX - LARNY qui se verra attribuer la coupe de la Municipalité

2ème prix : Mr et Mme Robert DEVAUX - LARNY

3ème prix : Mr et Mme Jean BARRAL - avenue Guerpillon

4ème prix ex-aequo : Mr et Mme Gabriel JEUNET - Valency

Mr et Mme BARRY - le Bourg

Mr et Mme Yves MORETTON - le Gaminon

A tous nous adressons nos plus vives félicitations et un merci sincère pour l'effort important d'embellissement de notre localité.



## ETAT CIVIL DU TRIMESTRE

-----

Naissances : Gilbert RENAUD - 15 JUILLET 1986  
Marie-Rolande GRANGE - 15 AOUT 1986  
Damien CARRETTE - 4 SEPTEMBRE 1986

Mariage : Claire EONO et Thierry BOUCHET - 5 Juillet 1986

DECES : Gilbert GUIGNON (54 ans) - 24 SEPTEMBRE 1986  
Anne GEORGES (24 ans) - 26 SEPTEMBRE 1986

-----

## SERVICE NATIONAL

-----

Les jeunes gens nés en Juillet, Août et Sept-embre 1969 doivent se faire recenser.

Se présenter au Secrétariat de Mairie, muni du livret de famille des parents avant le 30 OCTOBRE 1986.

-----

## VACANCES SCOLAIRES 86/87

-----

TOUSSAINT: du samedi 25 Octobre 86 après la classe  
au jeudi 6 Novembre au matin

NOEL : du Samedi 20 DECEMBRE 86 après la classe  
au lundi 5 JANVIER 87 au matin

HIVER : du samedi 21 FEVRIER 87 après la classe  
au lundi 9 MARS 87 au matin

PRINTEMPS du samedi 18 AVRIL 87 après la classe  
au lundi 4 MAI 87 au matin

ETE : le mardi 30 JUIN 87 après la classe

/il y aura classe/

- le mercredi 6 MAI 1987 et
- le mercredi 27 MAI 1987

## SECTION BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Les horaires de la bibliothèque seront pour cette année :

- le mercredi de 10 h à 11 h 30  
et de 15 h à 16 h
- le jeudi de 17 h 30 à 19 h
- le dimanche de 11 h à 12 h

(attention ! l'horaire du mercredi a été modifié)

Nous vous informons que :

- le stock de livres pour enfants prêté par la B.C.P. vient d'être renouvelé. Les enfants pourront donc découvrir de nouvelles histoires sur nos rayons.
- la liste des nouveautés achetées cette année peut être consultée au panneau d'affichage.
- Un certain nombre de livres sur la santé nous sont aimablement prêtés par le Centre de Soins des Monts du Lyonnais.
- Nous accueillons toujours avec plaisir les enfants de l'école, un temps leur est réservé où ils peuvent venir consulter les livres, accompagnés de leur instituteur.

## SECTION FOOTBALL

Nos joueurs ont repris le chemin des stades chaussés de crampons conquérants. Nous leur souhaitons bonne chance.

Il est temps pour les jeunes garçons nés avant le 1er AOUT 80 et désirant pratiquer le football de se faire inscrire le MERCREDI de 14 h à 15 h 45 au stade.

### Matches à POLLIGNONNAY :

- 26.10.86 - A.S.C.P. / STE FOY LES LYON
- 16.11.86 - A.S.C.P. / VAUGNERAY (1e Derby !)
- 30.11.86 - A.S.C.P. / CHARANTAY
- 14.12.86 - A.S.C.P. / ST ROMAIN DE POPEY
- 25.01.87 - A.S.C.P. / SOUCIEU
- 08.02.87 - A.S.C.P. / THURINS



## SECTION CLIQUE

Pour permettre aux membres de la CLIQUE d'être assidus aux répétitions, nous demandons à toutes les sociétés locales de bien vouloir tenir compte, autant qu'il leur sera possible, du calendrier ci-dessous, pour fixer leurs dates de réunions, lorsque celles-ci demandent leur présence, et pour éviter de se gêner mutuellement. Merci.

### Calendrier des répétitions de la clique pour la Saison 86/87

|                               |                            |
|-------------------------------|----------------------------|
| - vendredi 10 OCTOBRE 86      | - vendredi 13 MARS 87      |
| - vendredi 7 NOVEMBRE 86      | - vendredi 27 MARS 87      |
| - vendredi 21 NOVEMBRE 86     | - vendredi 10 AVRIL 87     |
| - vendredi 5 DECEMBRE 86      | - <u>mardi</u> 21 AVRIL 87 |
| - <u>mardi</u> 23 DECEMBRE 86 | - <u>mardi</u> 5 MAI 87    |
| - VENDREDI 2 JANVIER 87       | - vendredi 22 MAI 87       |
| - vendredi 16 JANVIER 87      | - vendredi 5 JUIN 87       |
| - vendredi 30 Janvier 87      | - vendredi 19 JUIN 87      |
| - vendredi 13 FEVRIER 87      | - vendredi 3 JUILLET 87    |
| - vendredi 27 FEVRIER 87      |                            |



## SECTION S.L.A.P. (QUARATHON)

Qu'il a fait chaud, ce 5 Octobre, sur les routes de notre commune et les concurrents du 8ème QUARATHON de POLLIONNAY ont souffert.

Moins de participation cette année pour le semi-marathon ... mais beaucoup plus pour le QUARATHON. Aussi convient-il de réfléchir à l'avenir de cette manifestation. Une prochaine réunion avec tous ceux qui nous ont aidés, devrait permettre d'améliorer les choses.

Merci à ceux-là, et merci à ceux qui nous ont aidés autrement : lots, coupes ...

Merci enfin et surtout à tous ceux et celles qui ont participé, en courant ou en marchant. C'est pour eux (et elles) que nous continuons et que le QUARATHON 87 aura lieu.

## SECTION MAISON DE LA RENCONTRE

Que se passe-t-il à la Maison de la Rencontre ?

REPRISE DES ACTIVITES : DEBUT NOVEMBRE :

- Atelier BRICOLAGE (travail du bois, peinture, vannerie...)  
soit le mercredi après-midi,  
soit le samedi après-midi  
pour adultes et enfants à partir de 12 ans. Si vous êtes intéressés,  
téléphonez au 78.48.14.18
- Cours d'ANGLAIS : adultes débutants, rattrapage scolaire de la 6ème à la terminale.  
Ces cours ont lieu le samedi matin, une heure par niveau.  
S'adresser au 78.48.11.71.
- cours de ROCK, le vendredi soir. S'adresser au 78.48.13.75
- Recherches sur le passé de POLLIGNONNAY, tous les mercredis après-midi.  
S'adresser au 78.48.10.89
- en projet : une soirée jeux de société, chaque mois (échecs, lettres, cartes... etc)
- Toutes vos idées seront les bienvenues, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous rapp-elons<sup>que</sup> le premier dimanche de chaque mois , la Maison de la Rencontre ouvre ses portes pour vous recevoir autour d'une tasse de café... à bientôt.

-----

### COMITÉ DES FÊTES

-----

Cette année le Comité des Fêtes voudrait organiser le REVEILLON de la SAINT SYLVESTRE dans la Salle des fêtes.

Des renseignements plus complets seront donnés ultérieurement. Mais déjà nous pouvons vous dire que nous essaierons de faire une rencontre amicale entre tous pour finir une année et en commencer une autre joyeusement.

Nous vous en reparlerons.

-----

**7**

Les CLASSES en 7 vous invitent à leur soirée campagnarde  
- le samedi 15 NOVEMBRE 1986 à 20 h 30.

Faites-vous inscrire au bureau de tabac, chez Mme BADOIL,  
avant le 10 NOVEMBRE 1986. (prix 50,00 Fr)

## ÉCOLE DE MUSIQUE

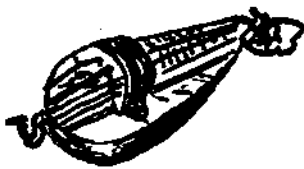
---

Les cours ont repris le 1er OCTOBRE 1986. Ils ont lieu :

- EVEIL MUSICAL 1ère année - le mercredi de 14 h à 14 h 45
- " " 2ème année - le " de 14 h 45 à 14 h 30
- " " 3ème année - le " de 14 h 30 à 15 h 30
- SOLFÈGE enfants - le " de 15 h 30 à 16 h 30

Si votre enfant n'est pas inscrit, il n'est pas trop tard pour le faire. Vous pouvez appeler J.M. PRADEL 78.48.10.49 ou M. CELLIER 78.48.10.41.

Nous vous rappelons que l'ÉCOLE DE MUSIQUE assure l'EVEIL MUSICAL aux enfants à partir de 5 ANS, des cours de SOLFÈGE, de PIANO, de GUITARE, de FLUTE TRAVERSIÈRE pour les enfants et les adultes.



### IMPORTANT

D'ores et déjà nous vous demandons de prendre note de la date du concert qui sera organisé

- le samedi 7 FEVRIER 1987 à 21 h à l'Eglise de POLLIONNAY.

Monsieur Robert RESSICAUD, troubadour, nous présentera des instruments de musique très anciens avec lesquels il exécutera des Oeuvres du Moyen-Âge et des pièces de la Renaissance.

---

## ASSOCIATION DES FAMILLES

---

La GYMNASTIQUE MIXTE pour adultes a repris le 29 SEPTEMBRE.

Les séances ont lieu :

- le lundi de 19 h à 20 h et  
de 20 h à 21 h
- le jeudi de 8 h 45 à 9 h 45

"Messieurs ! n'hésitez pas à venir vous joindre aux quelques messieurs courageux déjà inscrits (il n'y a pas de limite d'âge)"

Pour tous renseignements : Mme ROUX 78.48.14.30

GYMNASTIQUE DES ENFANTS : elle va commencer DÉBUT NOVEMBRE. Elle aura lieu le : mercredi de 9 h 15 à 10 h 15.

Faites vite inscrire vos enfants auprès de Mme RABAUD (Tél. 78.48.14.89)

depuis maintenant 3 ans, grâce à notre petit bulletin qui vous parvient chaque trimestre, vous êtes tenus au courant de ce qui se passe dans notre village.

Pour rompre de temps à autre, la monotonie de l'information pure, nous vous proposons de publier, aussi souvent que la mise en page le permettra, quelques petites histoires du terroir, drôles, cocasses ou attendrissantes.

Des histoires de ce genre vous en connaissez ! vous êtes de ceux qui ont l'art de raconter ! ... alors, nous comptons sur vous pour alimenter nos petits clins d'oeil humoristiques ...

#### HISTOIRE DE LIEVRE

---

"Pendant la guerre de 14, c'était défendu de chasser. Il y avait du gibier partout, un matin on était là après manger !... On voyait un lièvre au pied de la vigne qui faisait sa toilette !!! Y faisait comme les chats, y se mouillait la patte.

Mon père qui dit : "y sera ben d'abord assez propre. Si le fusil voulait bien marcher, on finirait ben de le nettoyer !!!"

Mon père avait dit "surtout vous mettez pas à la vitre, y s'en irait"... Il est sorti par le portillon, il le voyait pas, mais on lui faisait signe pour lui dire qu'il y était toujours. Quand il a été bien en face, il a mis en joue ! Pan ! ... ce jour-là le fusil était décidé, ça a marché ! il a versé ! ... il a pas fait un mouvement ! ... un beau !!! faisait ben 7 ou 8 livres !!!..."

(propos recueillis auprès de Mr Jean ROSSIGNOL)



#### CLUB DU 3ÈME ÂGE "LE TILLEUL"

---

Le club recevra le Dimanche 26 OCTOBRE 86 la troupe des "RYANS" que beaucoup connaissent et apprécient et comme chaque année il convie tous ceux que cela intéresse à venir à sa matinée artistique et gratuite.

Le spectacle commencera à 14 h 30.

Venez nombreux, vous nous ferez plaisir.